

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Sommaire :

Opération Communes propres - Rivières propres.....	1
Bilan des déchets ramassés.....	1
Aménagements des berges de la Nothomberbach.....	2
Programme Junior Rangers.....	2
Opération Communes propres - Rivières propres : Les écoles de la commune sur la brèche.....	3
Envie de promenades ?	3
Vacances et économie d'énergie.....	4
Agenda des activités.....	4
Stages d'été.....	4



Pour tout renseignement

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"
107 Voie de la Liberté, 6717 Attert
☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98
e-mail : parcnaturel@attert.be



Equipe de rédaction : Nathalie Druart, Hélène Hanus, Sylvie Hubert et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1800 exemplaires

N°26

(juin - juillet - août 2004)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Opération Communes propres - Rivières propres

Cette année à nouveau, pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement, l'administration communale, en collaboration avec l'Intercommunale I.D.E.Lux, le Contrat Rivière Attert et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert ont organisé une « Opération Communes - Rivières Propres ». Les élèves et les professeurs des écoles d'Attert se sont mobilisés les 1^{er} et 2 avril derniers, tandis que la population a œuvré, sous la coordination de Daniel Lefebvre, le 24 avril.

La récolte fut, malheureusement, bonne (voir tableau ci-dessous) mais espérons que ces lieux soient dorénavant respectés par chacun.

Merci aux enfants et à leurs professeurs pour l'excellent travail réalisé (voir article en page 3). N'oublions pas de remercier les bénévoles qui ont consacré leur samedi au bien-être de chacun.

Bilan des déchets ramassés

	Ecoles	Population	
Déchets apportés en sac :	Nbre de sacs	Nbre de sacs	Total sacs
Métaux	15	35	50
Verres	20	15	35
Bouteilles en plastique	16	22	38
Déchets divers non recyclables	26	30	56
Déchets apportés en vrac :	m3	m3	Total m3
Déchets spéciaux			0
Encombrants métalliques	0,5	1	1,5
Encombrants en bois	0,5	0,5	1
Encombrants non recyclables		2,5	2,5
Pneus	15 pièces	15 pièces	30 pièces

Aménagements des berges de la Nothomberbach



En automne 2003, des travaux d'aménagement de la berge par technique végétale ont été réalisés sur un tronçon de la Nothomberbach en amont du pont de

Grendel. Ces aménagements sont la dernière phase d'un projet du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert subsidié par la Région wallonne. L'étude intitulée «*Évaluation physico-chimique et biologique du bassin versant de la Haute Attert belge et aménagement en vue de restaurer l'habitat de populations piscicoles*» a été réalisée par la FUL et l'Ulg pour l'analyse biologique. Lors de cette analyse, le ruisseau de la Nothomb a plus particulièrement été étudié au niveau de sa qualité physique afin de cibler les zones et tronçons du parcours les plus dégradés.

Le ruisseau a ainsi pu être divisé en 6 tronçons présentant à l'intérieur d'un même tronçon globalement le même type de fonctionnement écologique et le même état de perturbation. Trois tronçons sont d'une bonne qualité écologique. Les trois autres se caractérisent par des berges dégradées. Un aménagement pilote a donc été

proposé sur un tronçon qui présente de nombreuses perturbations dues aux piétinements du bétail pour la venue à l'eau qu'ainsi une ripisylve* discontinuée et en mauvais état. L'aménagement conçu par le bureau ECO-TEC porte sur une longueur de +/- 100 m avec divers aménagements de technique végétale tel qu'un peigne*, le recepage des aulnes et saules de la berge, de nouvelles plantations de saules et d'aulnes sur la berge et la pose d'une clôture pour interdire l'accès du bétail à la rivière sauf en un point défini. Ces aménagements seront suivis dans le futur afin d'examiner l'évolution de la berge.

* *Ripisylve* : désigne les formations végétales qui croissent le long des cours d'eau.

* *Peigne* : au pied d'une berge sapée, on entasse quantité de grosses branches enchevêtrées, solidement attachées de manière à former un ensemble végétal capable de filtrer les éléments en suspension dans l'eau qui peuvent alors se déposer et reconstituer la berge.



Programme Junior Rangers



Il ne reste que quelques places pour le programme Junior Rangers 2004 !

Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Juniors Rangers !

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert propose aux adolescents de 12 à 14 ans un stage nature intitulé JUNIOR RANGERS. Ce stage durera une

semaine et sera très actif ! Il s'agit de découvrir les aspects du travail de conservation de la nature qui est effectué sur le territoire du parc naturel.

Dates : du 26 juillet au 30 juillet 2004

Prix : 50 euros pour la semaine

Renseignements et inscriptions :

Parc Naturel de la vallée de l'Attert 063/22 78 55

Opération Communes propres – Rivières propres : Les écoles de la commune sur la brèche

Les élèves et leurs professeurs ont procédé au ramassage des déchets aux environs de leur école. Le soleil étant au rendez-vous, la journée s'est passée dans la bonne humeur et efficacement. Pneus, canettes, bouteilles, sachets de chips et même ... un moteur, voilà un aperçu de ce qui a été ramassé. Petit tour d'horizon des lieux visités :



Les classes de 1^{er} et 2^{ème} années de l'école d'**Attert** ont nettoyé le verger et le parcours vita.



L'école de **Nothomb** s'est attaquée à toutes les rues environnantes pour une récolte très variée !



A **Thiaumont** aussi, plusieurs fronts de nettoyeurs se sont déployés dans le village.

A **Lischert** c'est la cour de l'école qui a bénéficié d'un bon coup de balai.



A **Nobressart**, la plaine de jeu et la rivière la bordant ont profité de l'ardeur des élèves pour une remise à neuf.

Une classe de **Metzert** s'est attelée à la lourde tâche de nettoyer les abords de la route bordant la N4.



Les abords de l'école de **Tontelange** ont été passés au peigne fin par les élèves et



à **Heinstert** ce sont également les rues avoisinantes qui ont fait l'objet d'un ramassage intelligent.

Envie de promenades ?

La commune d'Attert collabore avec ses voisines luxembourgeoises depuis 10 ans. Une de leurs premières réalisations a été la « promenade pédestre transfrontalière » que nous vous proposons aujourd'hui de (re)découvrir. Cette promenade de 10 km débute à l'école d'Oberpallen (près de l'église) où un parking vous attend. Première étape : Tontelange. Puis, direction la Grübermühle, un ancien moulin à blé. La balade vous entraîne ensuite dans la côte de Guirsch qui, après son escalade, vous permettra d'admirer un magnifique point de vue. Le village vaut aussi le détour car il comporte des trésors architecturaux comme son château classé datant de 1748, son



église Saint-Willibrord, ... Néanmoins, un raccourci existe afin d'éviter la montée et donc le village de Guirsch. Dernière étape ? Oberpallen évidemment !

Alors, à vos bottines de marche !

Où se procurer la carte ?

Dans les bureaux du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert :

- Carte avec brochure documentée - 1,25 €
- Carte de promenades dans le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : 7 promenades balisées ; carte éditée par le SI du Val d'Attart - 6,50 €

Agenda des activités

Juin

- **Dimanche 13 de 16 à 19h à Attert** : kermesse et concert gratuit de O'Nexis (Le Cothurne - F. Devillet 063/23 99 67 - www.cothurne.org)
- **Lundi 14 de 14h30 à 20h et mardi 15 de 17 à 20h à Attert** : collectes de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge section locale d'Attert - M. Meyer 063/22 76 72)
- **Dimanche 20 à Attert** : Old car & tractor & moto trophy 2004 (Le Cothurne - F. Devillet 063/23 99 67 après 18h - www.cothurne.org)
- **Dimanche 27 à Lottert** : journée nature (barbecue, découverte des richesses naturelles locales) au lavoir (ACRF locale, CJT, Groupe Animation Lottert - A. Mathay 063/22 20 44)

Juillet

- **Samedi 17 à Post** : barbecue et bal (Le Triangle - JL. Heynen 0472/922 041)
- **Dimanche 18 à Post** : fête d'été (Le Triangle - JL. Heynen 0472/922 041)
- **Vendredi 30 à Metzert de 19 à 1h30** : celtic fest celebration avec les apprentis, Octarine, Shantalla et Urban Trad (Cercle Saints-Côme et Damien - 0498/84 38 42)

Août

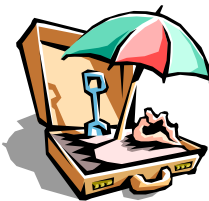
- **Dimanche 1er à Metzert** : jeux inter-villages
- **Dimanche 22 à Heinstert** : fête d'été : brocante, barbecue, ... (Royale Concordia Heinstert - M. Thiery 063/22 27 87)
- **Samedi 28 à 20h à Redange** : Festival « Musique dans la Vallée », chœur russe Moscova ; église (Ass. des Communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise - S. Hubert 063/22 78 55 musique.vallee@attert.be)

Stages d'été

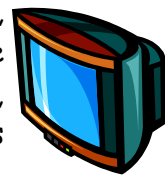
- **Ateliers d'été du 16 au 20 août à Heinstert** : Théâtre burlesque et fanfare burlesque, 2 ateliers pour enfants de 8 à 12 ans et jeunes de 13 à 18 ans de 9h30 à 16h30 - 75 € (Royale Concordia Heinstert - M. Thiery 063/22 27 87 après 18h)
- **Atelier d'été du 16 au 19 août à Heinstert** : Le corps qui chante, atelier du soir pour adultes (16 ans et +) de 19h30 à 22h - 30 € (Royale Concordia Heinstert - M. Thiery 063/22 27 87 après 18h)
- **Stage de poterie-céramique du 5 au 9 juillet ou du 19 au 23 juillet à Parette** : 12 ans et +, cours de céramique + promenades avec âne ou poney - 110 € (Nadine van Hée - 063/22 30 47)

Vacances et économie d'énergie

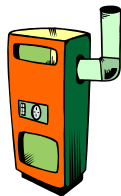
Encore quelques jours d'école et les congés seront de retour avec les joies du soleil, de la mer, de la montagne,... Les vacances sont toujours tant attendues, mais lors d'un départ, elles ne sont que rarement synonymes d'économie d'énergie. Alors, à la maison, tentez de ne rien laisser au hasard avant de mettre la clé sous le paillason.



Beaucoup d'appareils électriques ne seront pas utilisés durant votre absence. Certains appareils branchés, quoique non allumés, consomment quand même de l'énergie à cause d'une veilleuse, d'un affichage ou simplement d'une perte quelconque. De plus, afin de ne pas les retrouver endommagés par un orage, le mieux sera de débrancher ces appareils. Dans votre cuisine, n'oubliez donc pas la cafetière, le lave-vaisselle, l'aspirateur de table, la hotte, le micro-onde, la cuisinière et le four électrique,... et dans les autres pièces, votre télé, vidéo, chaîne hi-fi, ordinateur, réveil, lampe de chevet, machine à laver, sèche-linge, fer à repasser, climatisation,... ainsi que les jeux des enfants.



Les principaux appareils qui restent sous tension sont le réfrigérateur, le congélateur, le système d'alarme, la pompe de votre aquarium, la chaudière (avec le thermostat au plus bas). Par contre, votre chauffe-eau peut être arrêté car il n'est pas nécessaire que la masse d'eau non consommée soit continuellement réchauffée.



Afin de prévenir les cambriolages, vous pouvez laisser l'éclairage avec détection de mouvement du jardin. Aussi, un disjoncteur programmable peut permettre de simuler votre présence dans l'habitation. Suivant la programmation de ce disjoncteur, tous les équipements connectés (radio, lampes,...) seront allumés et éteints.

Avant de partir, vérifiez encore les robinets et n'oubliez pas de fermer les robinets d'arrêts.



Bonnes vacances !

Tous les dimanches de 14 à 18h ouverture du Centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » (entrée gratuite pour les habitants de la commune d'Attert) - www.coeurdelattert.be